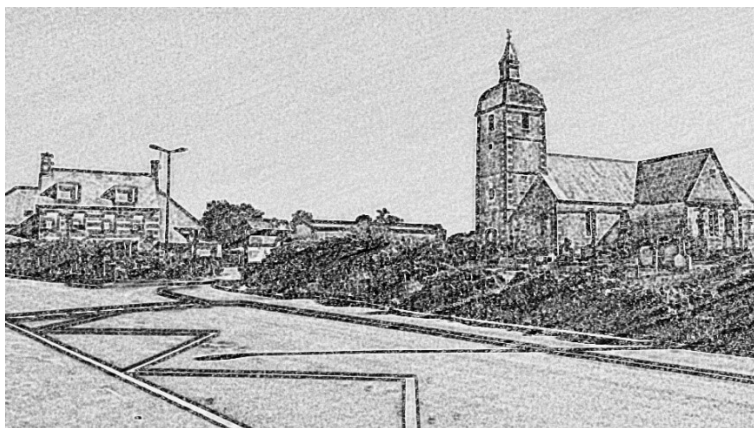




SAINT-MART ...

... INFOS

N° 1 (juillet 2020)

Petit journal d'informations du conseil municipal de la belle commune de Saint-Martin-le-Bouillant (50800)

EDITORIAL du MAIRE

Chers concitoyens,

Ce premier numéro de **Saint-Mart ... Infos** vise à vous donner des informations sur ce début de mandat, au cœur d'une crise sanitaire dont nous ne savons imaginer le dénouement. Que ce soit l'occasion de remercier les habitants de Saint-Martin de la confiance qui nous a été exprimée pour la gestion de la commune ! Nous ferons en sorte de vous tenir informés des projets et des événements qui ponctueront la vie de notre communauté. Nos moyens d'information seront ce petit journal, dont la périodicité n'est pas arrêtée (entre 2 et 4 numéros par an ?), des comptes-rendus des réunions de conseil municipal, mais aussi, parfois, en fonction des projets envisagés, une réunion ouverte à toutes et tous pour en présenter les grandes lignes, répondre aux questions et prendre l'avis des habitants. C'est par vous et pour vous que nous sommes en charge de la gestion de la commune, et nous entendons bien vous tenir informés de nos projets et de nos décisions.

Nous prenons cette responsabilité communale avec humilité, après tant de mandats où les équipes se sont engagées pour le bien commun, équipes dont il faut louer le sérieux et l'efficacité. Mes premiers mots de maire, lors de la réunion du conseil municipal du 28 mai, ont été pour mes prédécesseurs et les équipes qu'ils ont conduites, en rendant hommage au travail qui a été fait et qui nous laisse une situation saine et une commune dont l'art de vivre est reconnu et encensé par nos voisins ... parfois envieux !

Nous continuerons donc le travail engagé, avec le triple souci d'assurer l'avenir de la commune, d'encourager et soutenir les initiatives économiques ou associatives, et de préserver ce qui caractérise Saint-Martin : la qualité de la vie, l'esprit de solidarité et la convivialité.

Bernard LEMASLE

Numéro d'urgence de la mairie.

Numéro d'urgence pour joindre le maire ou un adjoint : **07 87 27 26 35**. En cas d'urgence, bien sûr !

Location des salles des fêtes.

La location des salles des fêtes est autorisée en cette période de déconfinement. Mais les conditions d'utilisation sont drastiques : distance d'un siège entre les chaises des participants, masques pour circuler dans la salle (même pour les repas), interdiction de rester debout (cela vise les soirées dansantes, qui sont formellement interdites, d'après une note technique de la cellule interministérielle de crise). Les éventuels utilisateurs de nos salles préféreront sans doute organiser des fêtes chez eux, puisque cette réglementation ne vise pas les lieux strictement privés. Les règles sont susceptibles d'évoluer, soit en assouplissement, soit en durcissement. A suivre ...

Journée des chemins, samedi 4 juillet, 9h.

Cette journée est, chaque année, un des temps forts de la vie communale, puisqu'elle permet de rassembler de bénévoles avec leurs outils et matériels pour participer aux travaux d'entretien de voirie, chemins et abords du bourg. Une « corvée » à l'ancienne, dont nous aimerions bien que les anciens nous donnent la date de la première édition à St-Martin !

Nous avons décidé de maintenir cette journée : Elle aura lieu le samedi 4 juillet. Rassemblement devant la salle des fêtes à 9H. Les lieux de ravitaillement seront définis à ce moment-là. Les travailleurs seront tenus à distance les uns des autres par leurs outils, et les règles de prudence sanitaire seront en vigueur.

Réunions de conseil municipal

La règle de droit (Code Général des Collectivités Territoriales) est que les réunions de conseil municipal sont publiques. La crise sanitaire conduit à la restriction : les réunions se déroulent provisoirement à huis clos. Le conseil municipal a décidé de se réunir en moyenne une fois par mois, le premier lundi de chaque mois en général. Nous réfléchissons au moyen de faire un compte-rendu synthétique, à la disposition des citoyens.

Commémoration de l'appel du 18 juin

Jeudi 18 juin, un peu après 11 heures, le bourg a retenti de la sonnerie aux morts, de la lecture du texte de l'appel du 18 juin et de la Marseillaise : une cérémonie était organisée autour du conseil municipal, d'anciens combattants et porte-drapeaux pour les 80 ans de l'appel du général de Gaulle. Une gerbe a été déposée au monument aux morts par le maire et deux jeunes filles de notre commune, Lisa et Dolorès, en symbole de la transmission du devoir de mémoire aux générations montantes.



Correspondant Défense

Le conseil municipal a désigné en son sein un des conseillers comme Correspondant Défense. Il s'agit de Gilles Lechevallier. Il aura en charge le lien avec les autorités de défense, la gestion de l'information sur les Journées Défense et Citoyenneté (que doivent suivre tous les jeunes dans leur 18^{ème} année) et l'information sur les carrières militaires.



Gilles Lechevallier, correspondant défense

Entretien des locaux communaux

La commune (précédente mandature) a recruté un adjoint technique territorial pour l'entretien des locaux communaux (mairie, salles des fêtes, ...). Il s'agit de Marie-Laure Papin, habitante de Saint-Martin, qui effectuera en moyenne 6 heures chaque semaine. Le besoin en matière de nettoyage sera ajusté quand nous serons sortis de la crise sanitaire et que les salles des fêtes pourront à nouveau être facilement louées. Bienvenue à Marie-Laure !

Travaux de sécurisation du bourg

Les travaux de sécurisation engagés dans le bourg sont terminés. Les ralentisseurs accroissent la sécurité des riverains. Les trottoirs ont redessiné notre bourg, en nous donnant assurance de n'avoir probablement pas à y faire de lourdes opérations pendant de nombreuses années, puisque les réseaux (réseau pluvial notamment) ont été remis en état à cette occasion. Il restera à aménager sur le plan esthétique les deux entrées principales du bourg.

Une inauguration officielle aura lieu plus tard, avec les représentants des collectivités, organismes et entreprises ayant participé à ce chantier.

Cheveux blancs

La crise sanitaire et le confinement avaient conduit la municipalité à suspendre l'organisation du repas des « cheveux blancs », comme le demandaient les autorités.

Nous ne renonçons pas à cette organisation : dès que la situation sanitaire le permettra, et aux conditions que la réglementation nous imposera bien sûr, nous reprogrammerons cette manifestation. Après l'été, nous l'espérons !

Commissions municipales

Les commissions municipales sont des instances de réflexion, qui proposent des hypothèses de travail au conseil municipal, mais elles ne prennent pas de décisions. Le maire est membre de droit de toutes les commissions.

Chemins : tous les conseillers

Bâtiments : J. Norgeot, O. Martinet, YV. Morin, A. Haupais, S. Robic

Finances : M. Lebedel, I. Dedieu, R. Debroise, G. Lechevallier

Cimetière : A. Haupais, YV. Morin, M. Crouin

Assainissement-Environnement : A. Haupais, I. Dedieu, O. Martinet, R. Debroise

Culture, Loisirs, Communication : G. Lechevallier, S. Robic, I. Dedieu, J. Norgeot

Urbanisme : I. Dedieu, YV. Morin, M. Crouin

D'autres commissions, liées à un besoin ponctuel, pourront être mises en place.

D'autres informations figureront dans le n°2 (octobre ou novembre) :
- Gestion de l'entretien des espaces verts
- Entretien des chemins
- Commission d'appel d'offres
+ des points d'actualité à St-Martin